

ARCORA



Arcora : votre catalyseur de changement

Le programme Arcora vous offre — à vous, aux membres de votre personnel et à leur famille — un accès confidentiel gratuit à des services de soutien fondés sur des données probantes qui peuvent vous aider à composer avec un grand nombre de difficultés, qu'elles soient personnelles ou professionnelles, grosses ou petites. Vous trouverez ci-après le détail de votre programme personnalisé, ainsi que les services offerts et ce à quoi vous attendre lorsque vous demandez du soutien.

Programme d'aide aux employés (PAE)

Soutien

Les services de soutien d'Arcora en matière de mieux-être sont conçus pour vous aider — vous et votre personnel — lorsque vous naviguez en eaux troubles. Offerts par notre réseau de professionnelles et professionnels de haut niveau, ces services peuvent aider les membres de votre équipe à surmonter les aléas de la vie et à renforcer leur résilience pour affronter les épreuves à venir.

Caractéristiques



Pour le personnel

Tous les membres du personnel (tout comme vous) et de leur famille ont accès à ce qui suit :

- services de consultation en santé mentale;
- conseils nutritionnels;
- conseils en matière de soins aux personnes âgées;
- renseignements juridiques de nature personnelle;
- conseils financiers personnels;
- soutien à la recherche de service de garde d'enfants;
- transition en douceur pour le personnel depuis/ vers le soutien supplémentaire offert par Teladoc;
- notre appli numérique de mieux-être mental, Hugr;
- ressources spécialisées en ligne.



Pour vous

En tant que personne chargée de l'administration du régime ou propriétaire d'entreprise, vous avez accès à ce qui suit :

- conseils en ressources humaines;
- séance d'information d'Arcora;
- matériel publicitaire numérique.

Étapes

1

Prendre contact.

Contactez Arcora en remplissant notre [formulaire en ligne](#) ou en appelant au [1 877 412-7483](tel:18774127483).

2

Nous renseigner.

Faites-nous part de vos préoccupations et nous vous jumellerons avec la personne la mieux placée parmi les professionnelles et professionnels de notre réseau pour répondre à vos besoins et parvenir à un résultat satisfaisant.

3

Réserver une séance.

Nous vous informerons de la marche à suivre lorsque vous nous contacterez. Selon le type de service recherché :

- soit, vous communiquerez avec la professionnelle ou le professionnel pour réserver votre première séance;
- soit, cette personne communiquera avec vous pour réserver votre première séance.

Séance de verbalisation suivant un incident critique (SVIC)

Soutien

Votre solution Arcora comprend* également du soutien professionnel rapide en cas d'incident critique impactant le milieu de travail (p. ex., vol à main armée, décès inattendu d'un collègue, accident de travail important), pour appuyer votre équipe alors que vous composez avec les conséquences de l'incident.

Caractéristiques



Pour vous

Les personnes chargées de l'administration du régime et les propriétaires d'entreprise ont accès à ce qui suit :

- soutien de la part d'une professionnelle ou d'un professionnel des services de consultation, apte à intervenir en cas de situations traumatisantes.

Étapes

1

Prendre contact.

Contactez Arcora en remplissant notre [formulaire en ligne](#) ou en appelant au [1 877 412-7483](tel:18774127483).

2

Nous renseigner.

Faites-nous part de ce qui est arrivé et nous nous assurerons de vous mettre en contact avec une professionnelle ou un professionnel dans les 72 heures. Cette personne travaillera avec vous pour établir un plan visant à soutenir les membres de votre personnel et à réduire la probabilité qu'ils éprouvent des symptômes de traumatisme et de stress après l'incident.

* Des frais additionnels peuvent s'appliquer.